



Chiffres clés

	2016	2015
Assurés actifs	11 309	10 247
Bénéficiaires de rentes	6 178	5 239
Nombre total d'assurés	17 487	15 486
Employeurs affiliés	140	125
Total du bilan (en millions CHF)	6 843	5 859
Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	114,1 %	110,0 %
Performance	7,3 %	-0,2 %

Année de placement réussie, essor continu

La CPE a obtenu un excellent résultat en 2016, avec un rendement de 7,3 %. La situation financière de la caisse de prévoyance commune se révèle très solide, avec un degré de couverture de 115,5 %.

La CPE est ainsi en mesure de rémunérer les avoirs des assurés de la caisse de prévoyance commune au taux élevé de 2,5 % en 2017. De la sorte, les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes sont traités d'égal manière. Le même intérêt est crédité aux deux groupes.

En 2016, onze entreprises totalisant une fortune égale à 611 millions de CHF sont passées de la CPE Caisse Pension Energie société coopérative à notre fondation de prévoyance. Le 1^{er} avril 2017, quarante entreprises totalisant plus d'un milliard de CHF suivront. La fondation de prévoyance affichera ainsi une fortune dépassant huit milliards de CHF et assurera plus de 20 000 bénéficiaires.

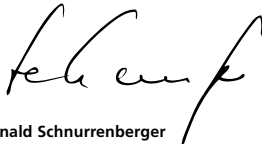
Nous sommes sur la bonne voie. Nous continuerons d'administrer la caisse de façon durable et avec perspicacité. Le niveau de nos prestations fera l'objet d'un suivi permanent et nos rentes seront fixées de façon viable pour qu'elles restent sûres à l'avenir aussi.

Réjouissons-nous de la très bonne performance de la CPE. Nous ne pouvons toutefois pas compter avec la répétition d'un tel succès les années prochaines. Les taux d'intérêt maintenus artificiellement bas restent un défi et assombrissent les perspectives des épargnants.

CPE Fondation de Prévoyance Energie



Martin Schwab
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction



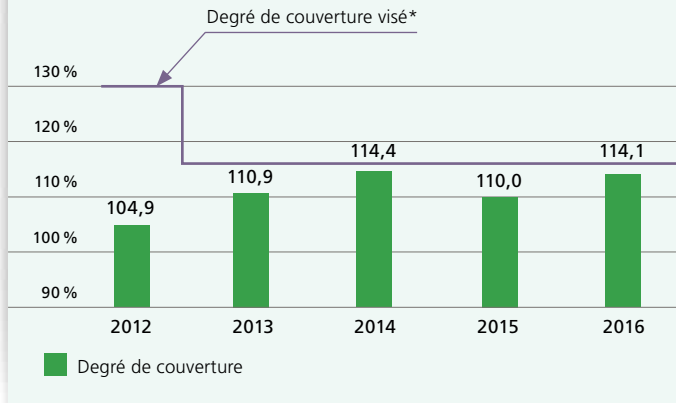
Martin Schwab
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction

Prévoyance

Degré de couverture de la fondation dans son ensemble le 31 décembre



* La réduction du degré de couverture visé à 116% s'explique par l'ajustement du niveau de sécurité pour le calcul de la réserve de fluctuation de valeur visée.

Financement solide

La CPE propose des plans de prévoyance régis par la primauté des cotisations, conformément aux besoins de la clientèle, qui vont nettement au-delà du minimum légal prescrit par la LPP. En sa qualité de caisse de pension autonome, la CPE supporte tous les risques actuariels. Le capital de prévoyance a été calculé le 31 décembre 2016 sur la base tarifaire LPP 2010 avec un taux technique de 2,5 %.

Dans son rapport actuariel du 31 décembre 2016, l'expert en prévoyance professionnelle certifiée que la CPE offre toutes les garanties requises pour tenir ses engagements.

Essor continu de la fondation collective

Les entreprises qui entrent nouvellement dans la CPE peuvent adhérer à la caisse de prévoyance commune lorsqu'elles se rachètent intégralement dans le degré de couverture. Les entreprises ou groupements n'étant pas en mesure de se racheter intégralement peuvent constituer leur propre caisse de prévoyance au sein de la CPE.

En sus de la caisse de prévoyance commune, la CPE compte actuellement seize caisses de prévoyance individuelles. La caisse de prévoyance commune, qui regroupe principalement les entreprises affiliées jusqu'à présent, représente environ 80 % des engagements de la CPE. Son degré de couverture s'élève à 115,5 %. Les seize caisses de prévoyance individuelles affichent un degré de couverture allant de 104,5 % à 121,2 %.

Taux en 2017: 2,5 %

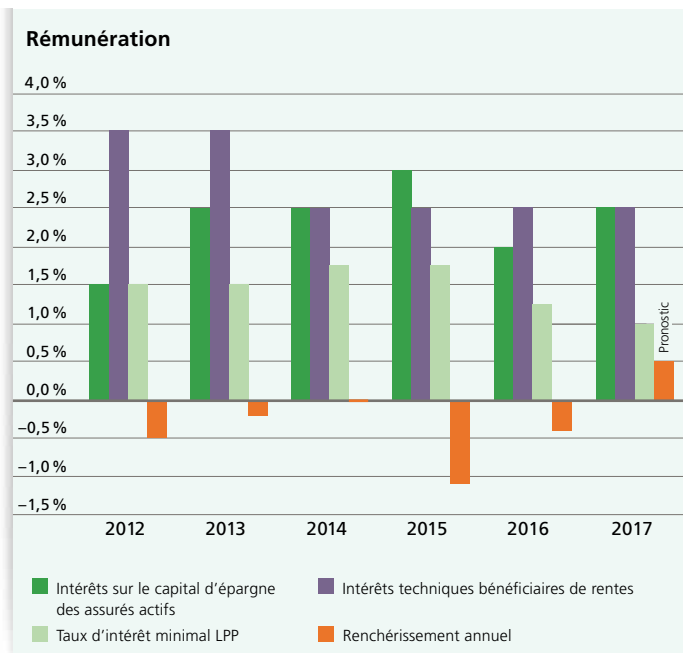
En 2016, les avoirs de vieillesse de la caisse de prévoyance commune ont été rémunérés à 2,0 %. Pour l'année 2017, le Conseil de fondation a fixé la rémunération à 2,5 %. Ce taux d'intérêt reste nettement supérieur au taux minimal LPP, qui a fait l'objet d'un abaissement de 1,25 % à 1,0 %.

Dans le contexte actuel, un intérêt de 2,5 % est très intéressant. Le renchérissement pronostiqué pour 2017 s'élève à 0,5 %. La rémunération réelle est donc plus forte qu'au début des années 90. A l'époque, les avoirs étaient certes rémunérés à 4 %, mais l'inflation allait jusqu'à 6 %.

Les commissions de prévoyance fixent le montant de la rémunération des avoirs des assurés dans les caisses de prévoyance individuelles correspondantes. Les assurés sont informés par les commissions de prévoyance.

Assurés actifs et bénéficiaires de rentes

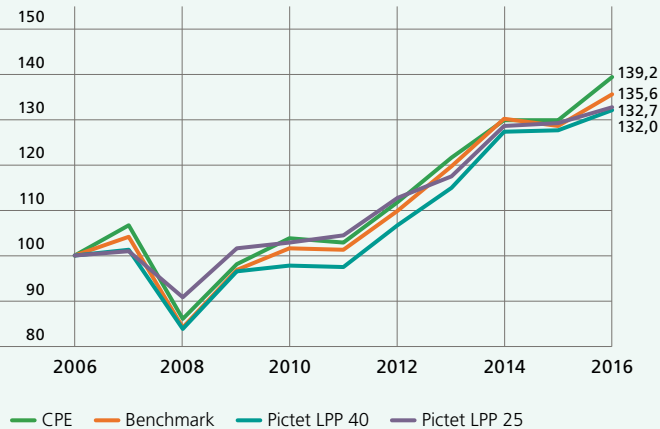
Le 31 décembre 2016, la CPE comptait 11 309 assurés actifs et 6 178 bénéficiaires de rentes. Ces derniers constituent 35 % de l'effectif total.



Placement de la fortune

Performance cumulée

Evolution 2007–2016
Indexation (31 décembre 2006 = 100)



Très réjouissante année boursière

L'année boursière 2016 a débuté faiblement. Les inquiétudes relatives à la conjoncture dans la deuxième économie mondiale, la Chine, en étaient la cause. Un optimisme prudent a refait surface dans le courant de l'année: le prix du pétrole s'est raffermi et les places boursières des pays émergents sont reparties à la hausse. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et la campagne électorale américaine, se soldant par la surprenante élection de Donald Trump, n'ont pu troubler longtemps l'humeur ambiante. A posteriori, ces nouvelles ont même été interprétées comme un signal positif pour les actions.

La Banque Centrale Européenne suit un cap monétaire très expansif, unique dans l'histoire de l'économie. Ce cours va entraîner des turbulences sur les marchés financiers. La Banque nationale suisse se trouve dans une situation inconfortable et tente, autant que possible, d'endiguer la pression à la hausse exercée sur le franc. Seuls les Etats-Unis ont fait un pas en direction de la normalité et relevé légèrement les taux d'intérêt.

Bonne année pour la CPE

Le rendement net de l'ensemble des placements s'élève à 7,3 % pour l'exercice 2016. Les actions y contribuent en premier lieu. Le portefeuille immobilier donne lui aussi un excellent rendement une fois de plus. Les placements dans les pays émergents se sont également bonifiés. La couverture du risque de change a amputé le produit en 2016. La CPE a dépassé sa propre valeur de référence de plus de 1,8 %. L'année de placement est aussi particulièrement réussie en comparaison des autres caisses de pension.

Perspectives

L'économie mondiale reste sur la voie d'une croissance plane. Les défis sont toujours les mêmes: une énorme montagne de dettes publiques et les intérêts extrêmes, maintenus artificiellement bas, qui en découlent. Les perspectives de rendement positif pour les épargnants se limitent principalement au prix futur des actions et de l'immobilier.

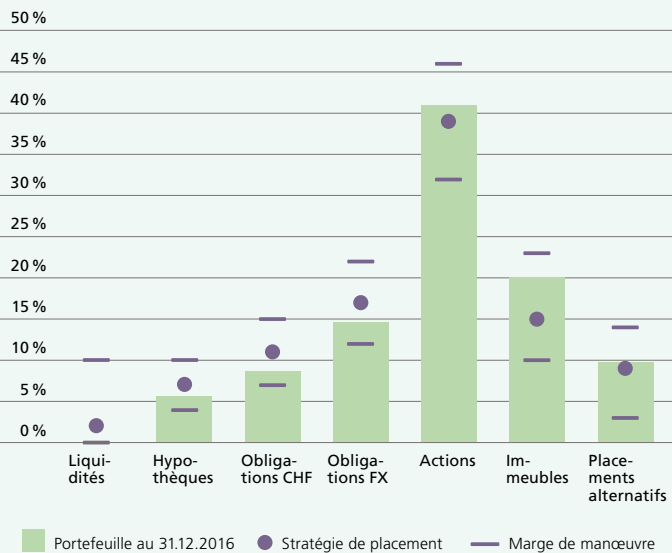
En outre, l'évolution du cours du change est déterminante pour les investisseurs suisses. La couverture éventuelle des placements étrangers grève d'environ 1,5 % le produit futur. En l'absence de couverture toutefois, les rendements peuvent considérablement fluctuer.

Stratégie de placement et portefeuille

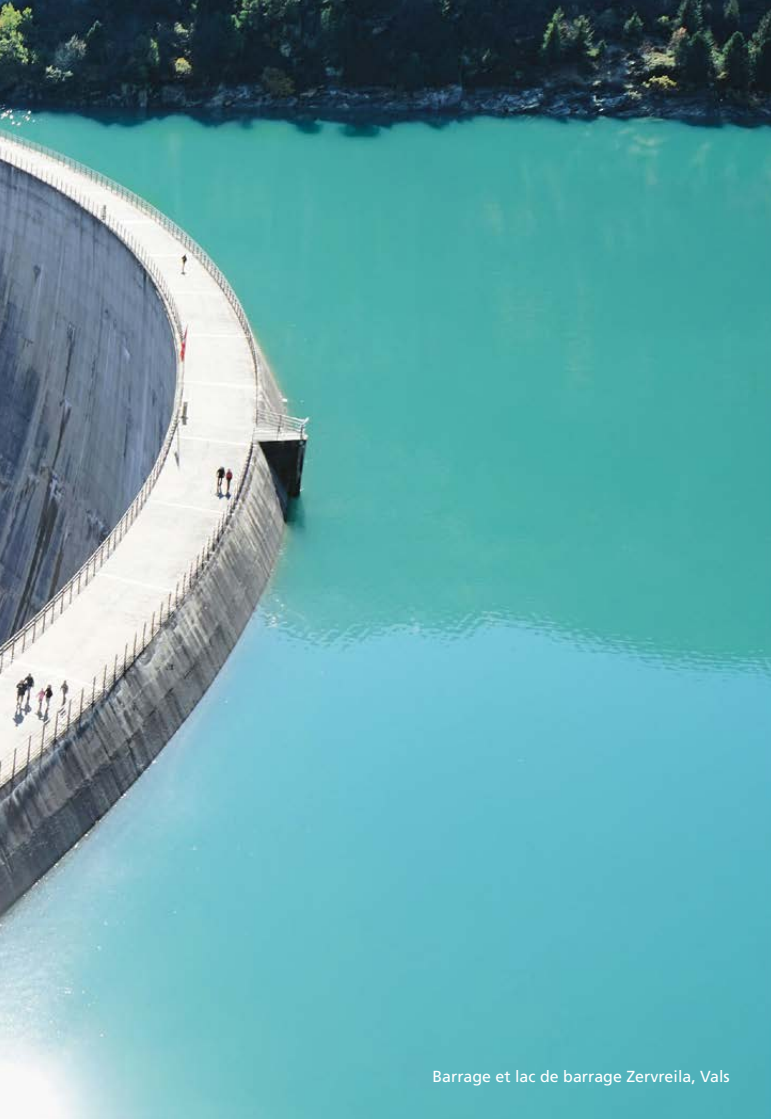
La stratégie de placement est restée inchangée durant l'exercice. La commission des placements valide l'orientation tactique des investissements. Celle-ci n'a que faiblement varié en cours d'année.

La fortune de l'ensemble des caisses de prévoyance de la CPE est investie en commun dans le cadre d'une stratégie de placement unitaire.

Allocation des avoirs







Fiabilité et sûreté

Les rentes et l'argent de la prévoyance sont sûrs. Le Conseil de fondation y veille judicieusement, avec circonspection.

La CPE se défend particulièrement bien dans un environnement exigeant. Une croissance continue et la confiance témoignée par les assurés comme les entreprises montrent que nous sommes sur la bonne voie et très bien dotés pour l'avenir.

Bilan

le 31 décembre, en millions CHF

Actif	2016	2015
Liquidités	67,1	24,4
Obligations	1 590,6	1 471,4
Hypothèques	379,8	344,3
Actions	2 732,6	2 257,5
Immeubles	1 363,5	1 191,3
Placements alternatifs	669,5	543,2
Placements de fortune	6 803,1	5 832,1
Compte de régularisation actif et créances	39,8	27,1
Total de l'actif	6 842,9	5 859,2
Passif	2016	2015
Engagements, réserve de cotisations d'employeur	109,6	134,3
Capital de prévoyance assurés actifs	2 782,4	2 486,7
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	2 853,2	2 497,0
Provisions techniques	268,0	223,1
Capital de prévoyance et provisions techniques	5 903,6	5 206,8
Réserve de fluctuation de valeur	826,2	518,1
Fonds libres caisses de prévoyance	3,5	–
Total du passif	6 842,9	5 859,2

Compte d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre, en millions CHF

	2016	2015
Cotisations et apports ordinaires et autres	271,4	252,3
Prestations d'entrée	715,7	536,5
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	987,1	788,8
Prestations réglementaires	-268,5	-241,3
Prestations extraréglementaires	-1,8	-0,8
Prestations de sortie	-153,6	-154,8
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-423,9	-396,9
Constitution de capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations, rémunération, fonds de garantie	-704,8	-524,4
Résultat net de l'activité d'assurance	-141,6	-132,5
Résultat des placements	499,2	19,0
Frais de gestion de la fortune	-40,3	-39,5
Résultat net des placements	458,9	-20,5
Frais d'administration	-5,7	-6,1
Excédent des produits / des charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	311,6	-159,1
Dissolution (+)/Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	-308,1	159,1
Excédent des produits/des charges caisses de prévoyance	3,5	-

Fondements et organisation

La CPE Fondation de Prévoyance Energie constitue une fondation ainsi qu'une institution de prévoyance en faveur du personnel aux termes du CC et de la LPP. Elle assure les prestations obligatoires et subobligatoires de la prévoyance professionnelle sous le régime de la primauté des cotisations. Elle propose différents plans de prévoyance répondant aux besoins divers des entreprises affiliées. Tous les plans de prévoyance sont régis par la primauté des cotisations pour les prestations de vieillesse et par la primauté des prestations pour les prestations de risque.

La CPE Fondation de Prévoyance Energie est organisée sous la forme de fondation collective. Institution de prévoyance, la fondation est inscrite à ce titre au registre de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich. Elle est affiliée au fonds de garantie LPP.

Conseil de fondation

Les douze membres du Conseil de fondation sont élus jusqu'en 2019. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il a pour membres (situation le 31 décembre 2016):

Représentants des employeurs

Martin Schwab, président	Axpo Holding AG, Baden
Alain Brodard	Groupe E Connect SA, Granges-Paccot
Peter Eugster	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Beatrice Gauhl	Centralschweizerische Kraftwerke AG, Lucerne
Lukas Mäder	Goldach
Lukas Oetiker	Alpiq Holding AG, Lausanne

Représentants des salariés

Peter Oser, vice-président	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Fridolin Dürst	Kraftwerke Linth-Limmern AG, Baden
Christophe Grandjean	Groupe E SA, Granges-Paccot
Gunnar Leonhardt	Swissgrid AG, Frick
Monika Lettenbauer	Axpo Services AG, Baden
Adrian Schwammburger	AEW Energie AG, Aarau

Commissions

La CPE Fondation de Prévoyance Energie a constitué des commissions, composées paritairement de représentants des employeurs et de représentants des salariés. Il s'agit des commissions suivantes:

- Commission des placements
- Commission du personnel

Direction

Ronald Schnurrenberger, président + responsable des assurances

Rolf Ehrensberger, responsable des placements

Stephan Voehringer, responsable des services (à partir d'avril 2016)

Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

Expert en prévoyance professionnelle

Libera SA, Zurich

Contrôleur des placements

PPCmetrics SA, Zurich

Experts Asset & Liability

c-alm AG, Saint-Gall

Evaluation des immeubles

Wüest Partner AG, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS), Zurich

Informations complémentaires

Le rapport annuel circonstancié peut se consulter ou se télécharger sur notre site internet www.pke.ch.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la CPE, source moderne d'informations actuelles pour les assurés actifs, les bénéficiaires de rentes et les employeurs.

Vous pouvez calculer vos prestations et cotisations futures à l'adresse www.pkesimulation.ch.

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé du rapport annuel, veuillez remplir la carte de commande ci-contre ou envoyez un mail à info@pke.ch.

Impressum

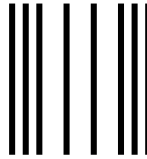
Editeur:
CPE Fondation de Prévoyance Energie
Freigutstrasse 16
8027 Zurich
www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92
info@pke.ch

Conception, mise en page et réalisation:
Farnier Consulting SA, Zurich

Photos:
Photo de couverture: Goodluz/Depositphotos
Page 3: Ladina Schär (www.pixstudios.ch)
Pages 8/9: Kraftwerke Zervreila AG, Vals

Impression:
Sihldruck AG, Zurich



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

CPE Fondation de Prévoyance Energie
Freigutstrasse 16
Case postale
8027 Zurich

Talon de commande

Veillez m'envoyer les imprimés suivants:

_____ ex. rapport annuel 2016 en français

_____ ex. rapport annuel 2016 en allemand

_____ ex. rapport annuel 2016 en italien

Prénom _____ Nom _____

Entreprise _____ E-mail _____

Rue, n° _____ NPA, localité _____

Votre avis nous intéresse

Merci de nous envoyer votre feedback sur le rapport annuel 2016. Avec ce talon-réponse ou par courriel à l'adresse info@pke.ch

CPE Fondation de Prévoyance Energie

Freigutstrasse 16

8027 Zurich

www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92

info@pke.ch